



## Resserrer les liens avec l'Afrique du Sud

Du 5 au 7 septembre, une délégation mixte, réunissant des représentants de l'économie et des scientifiques de haut rang, a accompagné le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann en Afrique du Sud. Le but du voyage était de renforcer la collaboration des deux pays dans les domaines de l'économie, des sciences et de l'innovation. Malgré les difficultés qu'on connaît, le pays renferme un énorme potentiel et constitue également un tremplin vers d'autres marchés d'Afrique. Cependant, les incertitudes entourant l'orientation de révisions législatives annoncées suscitent des inquiétudes.

L'Afrique du Sud et la Suisse entretiennent des relations étroites depuis de longues années, comme en témoignent notamment des visites réciproques régulières. Les deux pays ont intérêt à renforcer la collaboration dans différents domaines. L'Afrique du Sud renferme également un potentiel élevé en tant que hub régional et est déjà le principal partenaire commercial de la Suisse sur le continent africain. Plus de 100 entreprises suisses sont implantées en Afrique du Sud avec succès depuis des décennies. Le potentiel de ce pays n'est pas épuisé. Les entreprises suisses et sud-africaines se complètent et estiment qu'une collaboration bilatérale axée sur le long terme présente des avantages. Des échanges fructueux ont également lieu entre des universités des deux pays.

### **La protection des investissements est remise en question**

Il est un point toutefois qui suscite des inquiétudes : la nouvelle orientation de la protection des investissements. Dans ce domaine, l'Afrique du Sud souhaite s'appuyer sur des règles propres ainsi que sur la protection conférée par la

Constitution, plutôt que sur des accords bilatéraux. Le gouvernement et les représentants de l'économie ont indiqué clairement que la sécurité juridique était indispensable pour le maintien d'une bonne collaboration. Si les interlocuteurs sud-africains ont affirmé comprendre cette position, ils n'ont pas, malheureusement, levé les incertitudes entourant l'évolution des modifications législatives annoncées. Le ministère de l'Intérieur s'est néanmoins dit disposé à présenter la nouvelle politique aux investisseurs suisses. La Swiss Chamber Southern Africa (SCSA) organisera probablement un événement à cet effet dans un futur proche. Des défis sont aussi à relever dans le domaine de la protection des brevets. Un projet de consultation publié récemment laisse entendre que cette dernière s'est considérablement affaiblie.

### **Première visite d'une délégation économique et scientifique en Afrique du Sud**

Outre les discussions au niveau ministériel, les membres de la délégation ont également visité des entreprises et rencontré des représentants d'entreprises suisses établies en Afrique du Sud. C'était la première fois qu'une délégation accompagnant un conseiller fédéral était composée à la fois de représentants de l'économie et de scientifiques de haut rang. Cela a notamment permis de précieux échanges au sein de la délégation, même si le temps à disposition pour les différentes activités au programme était encore plus court que d'habitude.